6. Synthèse et recommandations

6.1 Risque potentiel de contamination bactérienne

La gestion du risque bactériologique concerne l'ensemble du site : les abords de l'étang et le plan d'eau. Compte-tenu des résultats conduisant au classement en Bonne Qualité de l'étang, **le risque bactériologique n'est pas avéré dans l'étang de Bel Air.**

Recommandation n°1 : Pour les animaux domestiques (chiens), rappel des règles aux abords de la plage ET Interdiction d'accès des animaux à la plage et dans l'eau

Les chiens ne doivent être autorisés ni sur la plage, ni dans le plan d'eau. Etant donné que la baignade n'est pas surveillée, l'effort doit porter sur la communication et la sensibilisation des usagers quant au risque potentiel de contamination.

Ce point peut paraître marginal, mais il suffirait d'une seule déjection (ballade du chien) pour avoir un déclassement de la qualité de l'eau de baignade, si quelques pluies permettent le transport des germes vers l'eau de l'étang.

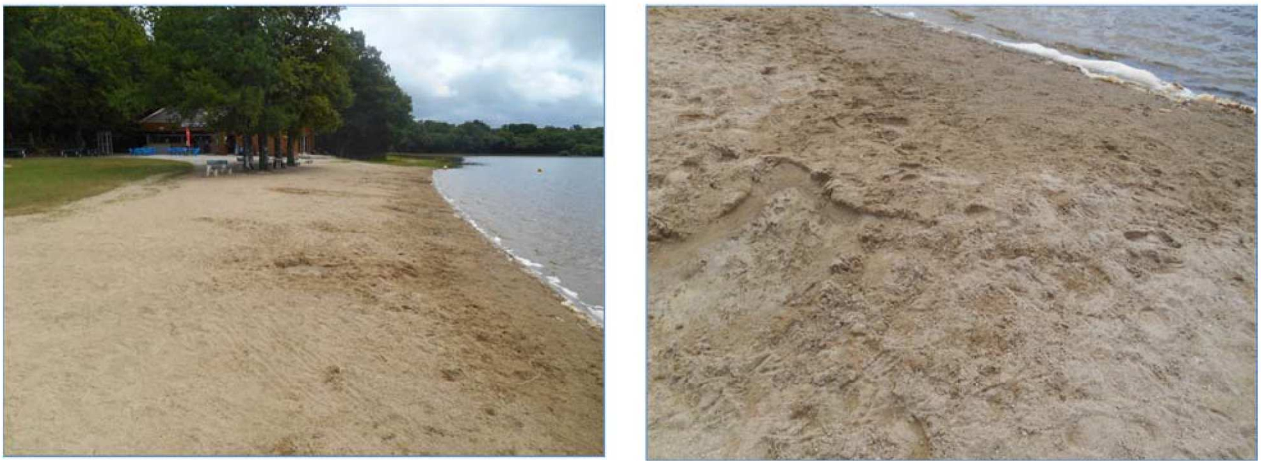

Figure 23 : Empreintes de chien sur la plage de Priziac le 26/06/2015

6.2 Risque potentiel de prolifération des cyanobactéries

Pour rappel, le suivi des Cyanobactéries est désormais obligatoire pour les sites de baignade en eau douce. Il comprend, au minimum, 4 analyses d'identification et de dénombrement des populations de Cyanophycées pendant la saison d'ouverture de la baignade. Les données historiques (2004-2014) du suivi des cyanobactéries ont montré des dépassements des seuils recommandés par l'OMS au cours de 4 années sur 10, avec cependant des concentrations en cyanobactéries parmi les plus faibles de la région.

La présence de cyanobactéries est donc avérée dans l'Etang de Bel Air.

Recommandation n°2 : Informer le public et renforcer la prévention pour les risques liés à la présence des cyanobactéries

Lorsque les concentrations en cyanobactéries sont comprises entre les seuils 1 et 2 de l'OMS (*i.e.* entre 20 000 et 100 000 cell/ml), et donc que la baignade est autorisée, il faut encourager les usagers à prendre une douche et à rincer leurs affaires de baignade.

L'installation d'une douche à proximité de la plage limiterait ces risques sanitaires (allergies de contact notamment). Cette douche peut être installée à l'écart de la plage, par exemple près du bar ou du local WC proche du camping, avec une ouverture/fermeture du circuit d'eau fonction des heures d'ouverture de la baignade.

Des panneaux d'information rappelant ces règles élémentaires pourraient être installés à l'entrée principale du site, juste avant la plage.

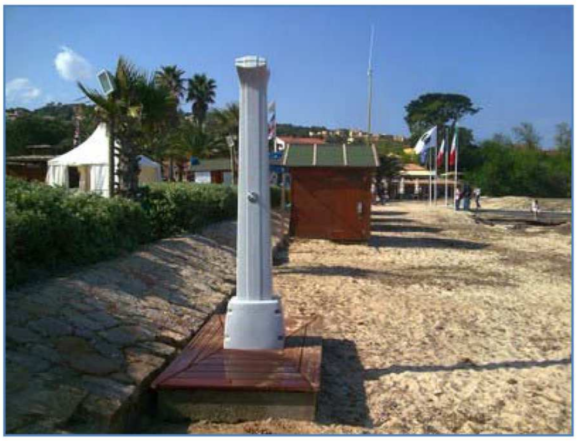

Figure 24 : Douche de plage ouverte, recommandée après la baignade en cas de présence de cyanobactéries

Recommandation n°3 : Prévenir les risques pour les publics sensibles

Outre la production de toxines, rarement observées dans l'Etang de Bel Air, les cyanobactéries sont reconnues comme agents allergènes, par contact ou par inhalation, et il est proposé de réduire l'exposition des sujets sensibles tels que les enfants en bas âge, les sujets allergiques ou asthmatiques, les femmes enceintes…

Cette recommandation pourrait reposer là aussi sur une sensibilisation des usagers, avec comme support le panneau d'information sur les cyanobactéries à l'entrée du site (ex : limiter la baignade et les jeux aquatiques des jeunes enfants en cas de présence de cyanobactéries entre les seuils de 20 000 et 100 000 cell/ml, prendre une douche après la baignade…).

Recommandation n°4 : Protéger les activités nautiques

Les cyanobactéries étant connues comme agents allergènes par inhalation (éclaboussures, embruns…) il est important de réduire l'exposition des publics sensibles, et notamment les enfants, au cours des activités nautiques dépendant du vent (voile, planche à voile…).

Les activités nautiques encadrées par la commune pourraient ainsi être déplacées pour tenir compte du vent, qui tend à entrainer les cyanobactéries potentiellement toxiques. On peut par exemple déplacer les cours de voile ou les zones ouvertes à la navigation vers l'aval du lac en cas de vent d'ouest à sud-ouest, puisque les concentrations en cyanobactéries seront plus faibles en aval qu'en amont.

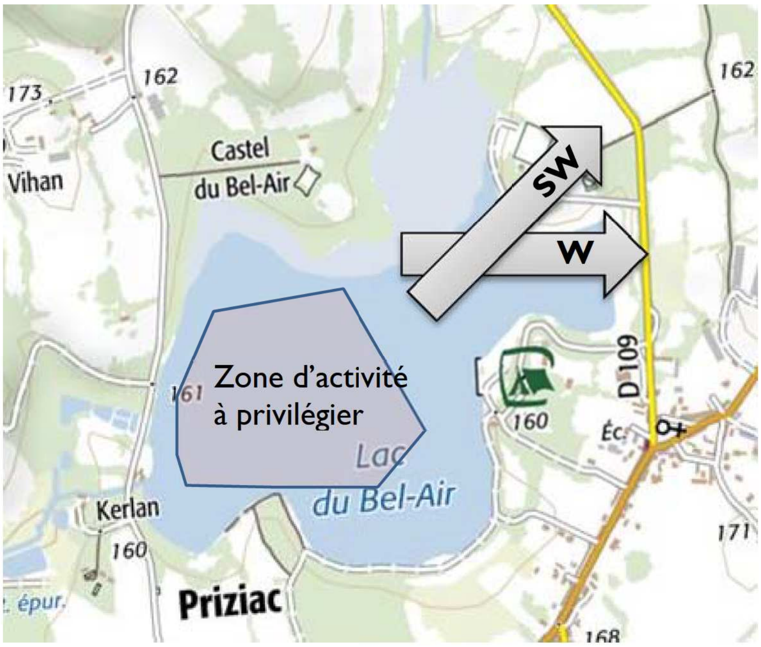

Figure 25 : Zone d'activité nautique à privilégier sous vent d'ouest à sud-ouest

Recommandation n°5 : Sensibiliser les pêcheurs à l'enrichissement en nutriments du plan d'eau via les appâts

L'Etang de Bel Air, classé en deuxième catégorie, est un site reconnu pour la diversité de sa faune piscicole et la pêche y est pratiquée toute l'année.

Compte-tenu de la bonne qualité des eaux de l'étang, notamment en raison d'une faible disponibilité du phosphore, il est particulièrement important de sensibiliser les pêcheurs à l'importance des apports en phosphore assurés par la composition des appâts (farine de poisson par exemple). Le phosphore est un élément limitant critique pour alimenter les proliférations de cyanobactéries, et toute source de phosphore (dont les appâts) devrait être limitée au maximum.

Ceci pourrait faire l'objet d'une fiche d'information distribuée au moment de l'achat des cartes de pêche, par exemple, et être affiché au niveau du panneau d'information sur les cyanobactéries à l'entrée du site.